

Rien pour les vieux, sans les vieux!

Les vieux et les futurs vieux ne sont jamais consultés pour définir l'environnement dans lequel ils souhaitent vieillir.

Trop souvent les décisions prises ne prennent pas en compte leur aspiration à vieillir dans le respect de leur indépendance.

Trop souvent, la vieillesse n'est appréciée qu'à travers le prisme médical.

Il est temps que les choix de société pour les vieux en termes d'habitat, de mobilité, de culture, de finance, d'accès aux droits et aux soins soient pris par et avec les premiers intéressés.

Créons ensemble un Conseil National autoproclamé de la Vieillesse (CNaV) pour imposer les vieux comme co-constructeurs des politiques publiques les concernant.

Pour que la vieillesse reste une chance et que l'on puisse vieillir en restant soi-même jusqu'à la fin de sa vie.

A l'issue d'un débat récent consacré à « L'avenir de la loi grand âge »¹, la conclusion s'est imposée qu'il y avait probablement peu à espérer des politique en faveur de la vieillesse dans un avenir proche. Malgré les engagements répétés des trois derniers présidents de la république, Nicolas Sarkozy, François Hollande et Emmanuel Macron, leurs trois quinquennats ont laissé passer l'heure de l'action sur ce thème. Pourtant, les nombreux et différents rapports qu'ils ont eux-mêmes commandés² ont tous conclu à la nécessité, voire à l'urgence de réorganiser la société du fait de l'importante transition démographique en cours, liée à l'allongement de la longévité et au vieillissement de la population que ce dernier génère³. L'idée a alors émergé dans la salle que seule une initiative citoyenne forte serait susceptible de contrer cette inertie des politiques, de transformer le rapport de forces et d'imposer depuis les personnes concernées elles-mêmes, l'avènement d'une politique de la vieillesse digne de ce nom.

Quelques éléments importants ressortis de cette même soirée permettent de dessiner une ébauche de ce que pourraient être les contours d'une telle initiative :

Le fait que de nombreuses associations de « vieux » aient été présentes et se soient déclarées prêtes à s'investir dans ce sens. Plusieurs se sont créées récemment, qui toutes partent du constat que ceux qui sont le mieux placés pour savoir de quoi on parle lorsqu'il s'agit de vieillesse sont « les vieux » eux-mêmes⁴. Ces diverses associations attirent et rassemblent des militants qui s'assument, se revendiquent « vieux » et ont à cœur de faire évoluer la société pour qu'elle devienne davantage soucieuse de leurs spécificités et adaptée à leurs besoins. Leur mantra commun pourrait se résumer de la façon suivante : « Aucune décision concernant les vieux sans l'avis des vieux ».

Le constat que ces mêmes « nouveaux vieux » comme on pourrait les appeler sont probablement aussi les mieux placés pour parler au nom des « très vieux » qu'ils seront les premiers à devenir demain. En effet, les très vieux sont pour la plupart peu enclins à parler pour eux-mêmes ou déjà devenus trop handicapés ou fragiles pour le faire. Ils sont pourtant ceux qui souffrent le plus aujourd'hui de ce que la société leur propose comme prise en charge, qui n'est vraiment pas conforme à ce qu'ils souhaiteraient. L'exemple de ce qui s'est passé pendant la pandémie récente de Covid en a été une triste illustration. C'est parce qu'ils ne veulent à aucun prix subir ce même traitement que les « nouveaux vieux » sont prêts à se mobiliser activement et à se porter représentants et solidaires du continuum que représente pour eux l'ensemble de la population vieille.



L'influence décisive qu'ont eue les associations travaillant dans le champ du handicap au cours du dernier quinquennat illustre la façon dont on peut efficacement faire progresser un sujet en politique. Cette expérience est une source d'inspiration particulièrement intéressante. Ce sont ces associations en effet qui ont obtenu du candidat Macron qu'il choisisse le handicap comme grande cause de son quinquennat et l'annonce pendant sa campagne de 2017. Alors que dans ce domaine aussi la société avait bien du mal à progresser, cet engagement politique pris publiquement et à haute voix a permis l'obtention d'avancées notoires. Le Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH) est aujourd'hui présidé par une personne avec handicap. C'est une instance avec laquelle il faut désormais compter en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politique publique du handicap. Les différents ministères doivent le consulter systématiquement pour vérifier si les textes de lois et réglementations qu'ils préparent tiennent suffisamment compte des intérêts des personnes en situation de handicap. Ces mêmes ministères ont aussi l'obligation d'un rendez-vous annuel avec le CNCPH, dans le cadre d'un Conseil interministériel du handicap (CIH), présidé par le premier ministre lui-même. Au cours de cette réunion, chaque ministère dans son domaine fait état des avancées, analyse les freins et identifie les engagements à prendre pour mieux satisfaire les attentes et les besoins des personnes handicapées. L'objectif commun est d'œuvrer transversalement pour améliorer le cadre et les conditions de vie de ces dernières. La politique du handicap est ainsi devenue une politique co-construite avec les personnes concernées elles-mêmes.

Le fait que la loi du 1er Janvier 2016 relative à l'adaptation de la société au vieillissement a été peu efficace pour obtenir les changements espérés nous incite à conclure que dans le domaine de la vieillesse, c'est moins d'une nouvelle loi dont nous avons besoin pour parvenir à voir réellement progresser la situation que d'une véritable volonté politique, appuyée sur une révolution conceptuelle portée par la société dans son ensemble, comme cela a été le cas pour le handicap.

- ¹« L'avenir de la loi grand âge » : débat qui s'est tenu le 18 Octobre 2021 à Paris, dans la salle du Patronage laïque Jules Vallès, à l'initiative des associations Vieux et chez soi, GreyPride, VIF, La Vie vieille, militant toutes en faveur d'une meilleure prise en compte de l'allongement de la longévité par la société.
- ² Pour expliquer la résistance des politiques sur ce sujet, certains ont avancé l'idée d'une sorte d'insupportabilité pour ces personnages à imaginer leur propre vieillissement. Ils seraient mus par un éventuel « inconscient âgiste », et agiraient comme si le pouvoir les protégeait à tout jamais du vieillissement et du déclin.
- ³ Parmi les plus récents, on peut citer par exemple le rapport Broussy de 2013 remis à jour en 2017 sur « L'adaptation de la société au vieillissement », le rapport Libault sur « La concertation Grand âge-Autonomie » de mars 2019, celui d'El Khomri d'octobre 2019 : « Plan de mobilisation. Nationale en faveur de l'attractivité des métiers du grand âge », et enfin le dernier en date, nouveau rapport Broussy paru en Juin 2021 : « Nous vieillirons ensemble ».
- ⁴ Parmi elles, les 4 jeunes associations organisatrices du débat du 18 Octobre, mais aussi celles s'étant créées au cours de l'hiver 2021 en réaction à la façon dont les EHPADs ont géré la crise du Covid comme le « Cercle des Proches aidants en EHPAD », le site « TouchePasMesVieux » ou encore « Ehpad Familles 42 ».

Ces différents éléments nous conduisent « Nous, les vieux », à nous constituer en « Conseil National (auto-proclamé) de la Vieillesse », (CNaV) pour préparer ce que pourrait être un Conseil National Consultatif (officiel) des Personnes Vieilles (CNCPV), ayant les mêmes missions, les mêmes objectifs et la même façon de fonctionner dans son champ de compétence que le CNCPH dans le sien. Étant entendu que ce CNCPV devra travailler en étroite relation avec le CNCPH, car beaucoup de personnes vieilles deviennent d'une façon ou d'une autre, handicapées avec l'âge, et que réciproquement les personnes en situation de handicap vieillissent elles aussi, et arrivent un jour ou l'autre à leur tour, à cumuler les difficultés inhérentes à la fois à la vieillesse et au handicap.

A ce stade, nos propositions pour ce premier CNaV d'initiative citoyenne sont les suivantes :

Missions :

- Faire en sorte que la vieillesse devienne « grande cause nationale » du prochain quinquennat.
- Préparer une plateforme de revendications issues des vieux eux-mêmes.
- Réagir sur les programmes des différents candidats à l'élection présidentielle à partir de notre identité de « vieux » pour vérifier jusqu'à quel point nos besoins sont pris en compte dans leurs programmes et propositions.

Composition :

• 30 à 40 membres au maximum, tous issus de la société civile : représentants associatifs, personnalités qualifiées, élus locaux militant de la cause des vieux, à l'exclusion à ce stade de tout représentant institutionnel : les « vieux » s'engagent pour les « vieux ».

Calendrier :

 Se constituer pour exister, faire savoir notre existence et nos revendications, en temps voulu pour faire monter la pression d'ici les élections et obtenir des engagements, c'est-à-dire très vite.



Au nom des présents au débat du 18 Octobre 2021 Francis Carrier (GreyPRIDE), Véronique Fournier (La Vie Vieille) Eric Favereau (VIF), Nicolas Foureur (Vieux et chez soi).